

Aiès

Agglomération



CAHIER N°4

FICHES ACTIONS CONTRAT DE VILLE D'ALES AGGLOMERATION

Juin 2015



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

CAHIER 1 : DOCUMENT CADRE

CAHIER 2 : ANNEXES

CAHIER 3 : DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DU CONTRAT DE VILLE

CAHIER 4 : FICHES ACTIONS

1. Méthodologie d'élaboration du plan d'actions..... 2

2. Tableau récapitulatif 4

3. Fiches actions 17

1.1 Cohésion sociale 18

1.2 Habitat et cadre de vie 29

1.3 Emploi et développement économique 33

1.4 Valeurs de la République et citoyenneté 37

CAHIER 5 : PROTOCOLE DE PREFIGURATION DU NPNRU

1. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D' ACTIONS

PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX

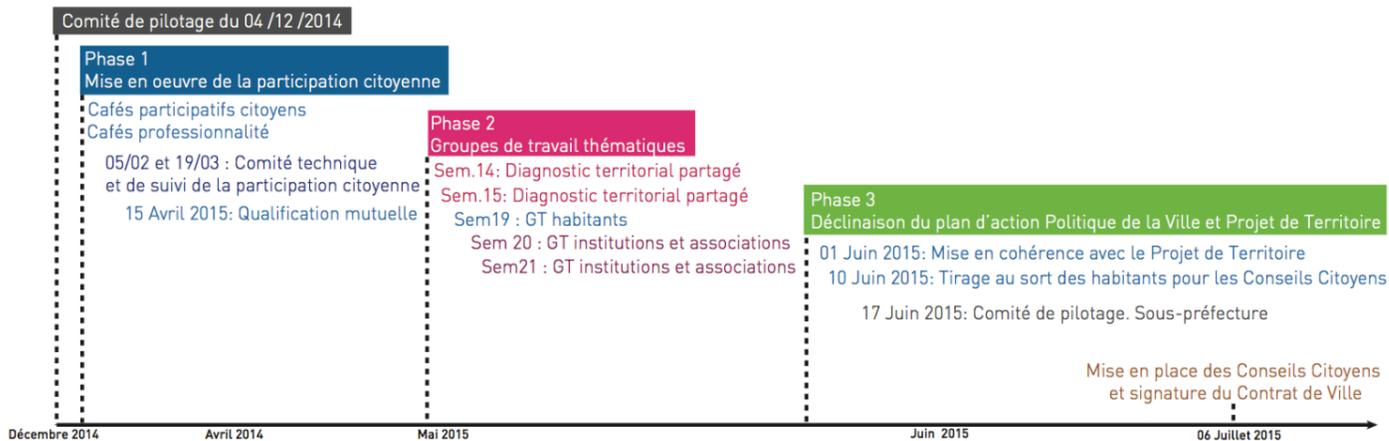
La méthodologie d'élaboration du plan d'action 2015-2020 du contrat de ville d'Alès Agglomération répond au processus d'élaboration du contrat préconisé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (C.G.E.T) et a accordé une place prépondérante aux habitants et associations, forces vives de notre territoire et acteurs du développement de la cohésion sociale sur nos quartiers.

Cette méthodologie a été adoptée à l'unanimité par les partenaires du Contrat de Ville lors du comité de pilotage du 4 décembre 2014.

Elle s'est attachée à :

- Favoriser l'émergence, la conception et l'évaluation future d'un projet fédérateur, reconnu et soutenu par l'ensemble des partenaires
- Élaborer une démarche intégrée articulant les dimensions sociales, économiques et urbaines du dispositif
- Mettre en œuvre dans la durée un processus mobilisateur pour les partenaires
- Favoriser les conditions de mise en œuvre d'une démarche d'évaluation du dispositif

3 phases ont structuré la démarche d'élaboration du Contrat de Ville d'Alès Agglomération :



Phase préalable : Recueil statistique visant à alimenter le diagnostic partagé du territoire

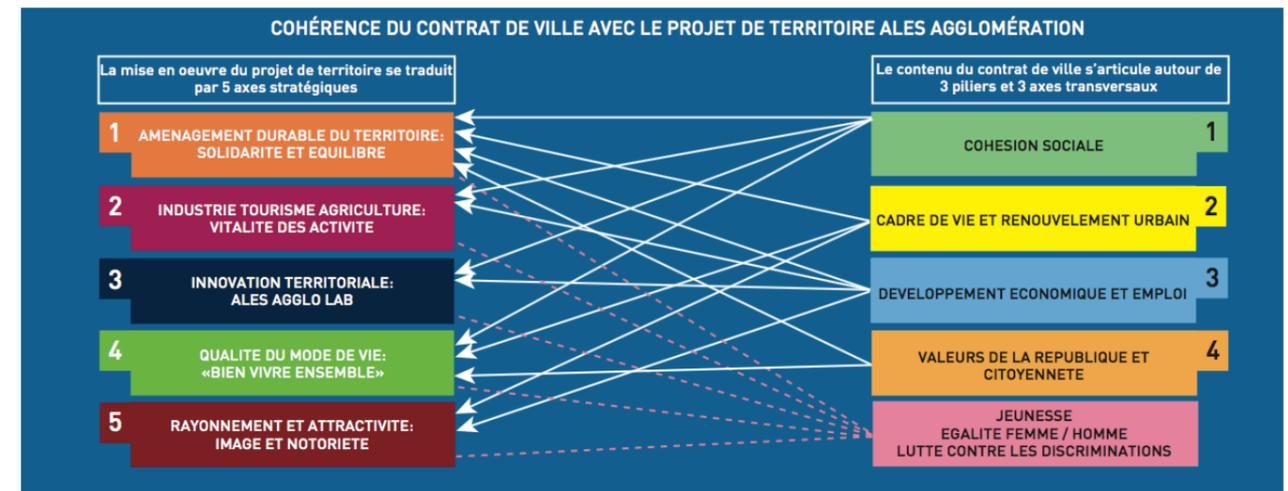
Phase 1 : Novembre 2014 à avril 2015 : A partir d'une démarche participative de co-construction, impliquant les habitants des QPV, les associations et les partenaires, élaboration d'un diagnostic territorial partagé et identification des enjeux et objectifs sur chaque pilier de la politique de la ville.

Phase 2 : Groupes de travail thématiques pour chacun des piliers du contrat, intégrant les axes

transversaux - Phase de partage du diagnostic et de déclinaison des orientations / objectifs / plan d'action.

Le plan d'action a alors été élaboré à partir d'une démarche ascendante, grâce au travail des habitants et des acteurs de terrain. Chaque orientation stratégique émane des enjeux définis lors des groupes de travail. Les habitants, associations et autres acteurs locaux de terrains ayant participé à l'élaboration du contrat de ville et du plan d'action étaient présents lors de la signature du contrat de ville et chacun d'entre eux s'est vu remettre un document synthétique reprenant les grandes lignes du contrat de ville.

Phase 3 : Déclinaison du plan d'action Politique de la Ville et Projet de territoire et formalisation des fiches actions permettant de répondre aux enjeux et orientations stratégiques définies par l'ensemble des partenaires.



Au travers de la mise en œuvre du nouveau contrat de ville d'Alès Agglomération, il s'agit d'instituer une politique de projets plutôt qu'une politique de subventions.

Les actions proposées dans le cadre de la programmation répondront à des « fiches actions », co-construites avec les partenaires institutionnels, les associations et les habitants du territoire, en réponse à des besoins exprimés. Ces fiches actions, assorties d'indicateurs de résultats identifiés et mesurables, doivent permettre à l'ensemble des partenaires de mesurer les impacts, la pertinence et la plus-value de l'intervention des crédits spécifiques Politique de la ville.

Cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser les échanges entre les quartiers au sein de l'agglomération• Développer la solidarité et créer du lien• Favoriser la réussite éducative• Favoriser l'accès à la prévention, aux soins et aux droits en matière de santé sur le territoire• Renforcer la prévention de la délinquance• Favoriser l'accès à la culture et au sport
Habitat et cadre de vie	<ul style="list-style-type: none">• Compléter l'offre d'équipement des quartiers• Améliorer la qualité du cadre de vie• Agir sur l'habitat
Emploi et développement économique	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les habitants dans l'accès à l'emploi et à la formation• Permettre aux habitants d'acquérir des compétences• Dynamiser le tissu économique local
Valeurs de la république et citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Rendre lisible l'action publique• Valoriser et accompagner les initiatives citoyennes

2. TABLEAU RECAPITULATIF

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
PILIER N°1 : COHESION SOCIALE		
<p>1.1 FAVORISER LES ECHANGES ENTRE LES QUARTIERS AU SEIN DE L'AGGLOMERATION → 4 objectifs opérationnels → 15 actions</p>	1.1.1 Accompagner les animations inter-quartiers	<p>1.1.1.a. Mettre en place des actions mobiles</p> <p>1.1.1.b. Créer des évènements communs organisés par plusieurs quartiers autour d'une thématique partagée</p> <p>1.1.1.c. Organiser des animations au sein des QPV impliquant les habitants</p> <p>1.1.1.d. Accompagner les jeunes de 12 à 17 ans dans l'organisation d'animations inter-quartiers</p>
	1.1.2 Améliorer la visibilité et l'image des quartiers dans la ville	<p>1.1.2.a. Mettre en place des actions fédératrices de toutes les populations (fête des voisins, évènements autour de la mémoire des quartiers, festival métissé intergénérationnel, spectacles dans les quartiers, ...)</p> <p>1.1.2.b. Favoriser les échanges (culturels, transports, sportifs, de savoirs...) entre les QPV et le reste de l'agglomération</p>
	1.1.3 Accompagner les évènements dans les quartiers (ludiques, loisirs, sportifs, culturels, ...)	<p>1.1.3.a. Renforcer la communication et l'information autour des évènements mis en place dans les quartiers</p> <p>1.1.3.b. Proposer des évènements tenant compte des besoins et nouvelles envies des habitants</p> <p>1.1.3.c. Proposer une méthode d'accompagnement pour l'organisation d'évènements</p>
	1.1.4 Développer le rôle des animateurs, éducateurs ou médiateurs pour l'accompagnement des jeunes et personnes en difficulté	<p>1.1.4.a. Mettre en place des formations professionnelles qualifiantes</p> <p>1.1.4.b. Renforcer et développer les liens entre les différents acteurs (animation, éducateurs, médiateurs, acteurs de l'insertion, le d'hébergement,...)</p> <p>1.1.4.c. Favoriser le travail en réseau autour d'un même public</p> <p>1.1.4.d. Mettre en place une coordination institutionnelle</p> <p>1.1.4.e. Favoriser la connaissance des éducateurs ou médiateurs sur les dispositifs d'accompagnements existants</p> <p>1.1.4.f. Favoriser la mise en place d'une animation territoriale</p>

<p>1.2 DEVELOPPER LA SOLIDARITE ET CREER DU LIEN → 6 objectifs opérationnels → 18 actions</p>	1.2.1 Favoriser les liens intergénérationnels	1.2.1.a. Organiser des espaces pour « faire » ensemble
		1.2.1.b. Promouvoir des actions pour améliorer le vivre ensemble
		1.2.1.c. Développer des actions liées à l'échange réciproque de savoirs
	1.2.2 Développer des espaces de rassemblement et de rencontre entre les habitants	1.2.2.a. Créer des lieux de rencontre innovants
		1.2.2.b. Faire participer les habitants à la conception, la création et à l'animation de ces espaces
		1.2.2.c. Favoriser l'accès et l'animation des lieux déjà existants (informations, création d'occasions de rassemblement)
		1.2.2.d. Initier une réflexion sur la création de lieux d'accueil de jour pour les SDF sur les territoires qui en sont dépourvus
	1.2.3 Soutenir les associations dans les quartiers	1.2.3.a. Proposer des formations et un accompagnement adapté afin de professionnaliser les associations et d'accompagner les acteurs bénévoles des QPV
		1.2.3.b. Mettre en place des échanges de pratiques et d'expérience sur le fonctionnement associatif
		1.2.3.c. Soutenir les porteurs de projet associatifs dans leurs démarches administratives
	1.2.4 Développer les actions bénévoles et les échanges de services et de savoirs	1.2.4.a. Valoriser les échanges entre bénévoles des différentes associations
		1.2.4.b. Promouvoir la communication et l'information des structures associatives intervenant dans le cadre de la politique de la ville et de leurs actions
		1.2.4.c. Promouvoir la communication des associations locales en s'appuyant notamment sur les médiateurs de proximité et associatifs
	1.2.5 Travailler sur la parentalité	1.2.5.a. Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales en lien avec les services et établissements d'accueil de petite enfance
		1.2.5.b. Initier une réflexion sur la mise en place d'un nouveau lieu/format traitant la question de la parentalité sur les territoires qui en sont dépourvus
	1.2.6 Lutter contre l'illettrisme	1.2.6.a. Proposer une formation de remise à niveau en français pour les personnes ayant été scolarisées en France, présentant des lacunes en français (oral et écrit) handicapantes et freinantes dans leurs démarches (emploi, insertion sociale, ...)
		1.2.6.b. Proposer des méthodes alternatives à une pédagogie scolaire permettant aux bénéficiaires de renouer avec la formation
		1.2.6.c. Organiser des rencontres, des échanges et des témoignages pour sensibiliser à la thématique (locaux institutionnel, plateaux radios, ...)
1.3.1 Développer les liens école – famille	1.3.1.a. Favoriser les liens entre les différents acteurs et familles	

<p>1.3 FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE</p> <hr/> <p>→ 10 objectifs opérationnels</p> <p>→ 37 actions</p> <hr/>		1.3.1.b. Favoriser la mise en place de réunions de travail entre les différents partenaires
		1.3.1.c. Favoriser l'expression des parents
		1.3.1.d. Sensibiliser les parents à leur possibilité d'implication dans les conseils d'école et les APE
		1.3.1.e. Diagnostiquer les besoins éventuels en formation en lien notamment avec les bilans annuels et élaborer, avec les parents, une offre de formation adaptée
		1.3.1.f. Soutenir les familles dans la scolarité de leurs enfants
	1.3.2 Encourager la persévérance scolaire en prévenant et en luttant contre le décrochage	1.3.2.a. Sensibiliser et accompagner les familles vers les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire
		1.3.2.b. Constituer des espaces d'accueil de proximité afin de favoriser l'expression des jeunes en toute confiance
		1.3.2.c. Soutenir la prévention spécialisée
		1.3.2.d. Mettre en place des actions VVV (vacances réussies, renforcement)
		1.3.2.e. Favoriser le travail en réseau
		1.3.2.f. Valoriser les parcours des élèves QPV ayant « réussi »
	1.3.3 Assurer l'égalité des chances des jeunes scolarisés dans les établissements de l'éducation prioritaire en favorisant l'accès à l'enseignement supérieur	1.3.3.a. Repérer les élèves rencontrant des difficultés
		1.3.3.b. Assurer l'accompagnement sur le long terme (parrainage, suivi, tutorat, ...)
		1.3.3.c. Informer les familles et les jeunes sur les dispositifs d'accompagnement à la scolarité
		1.3.3.d. Informer sur les aides mobilisables pour le transport, le logement, les frais liés aux études supérieures, ...
		1.3.3.e. Valoriser les parcours réussis des jeunes habitants diplômés de l'enseignement supérieur
		1.3.3.f. Développer les liens entre les établissements scolaires et l'enseignement supérieur (Ecole des Mines, etc.)
	1.3.4 Améliorer le climat scolaire dans et hors de l'école (école/Collège/lycée)	1.3.4.a. Développer les partenariats avec les établissements scolaires
		1.3.4.b. Créer des temps de rencontre avec les élèves dans et hors des établissements
		1.3.4.c. Coordonner les interventions des acteurs éducatifs, associatifs et de prévention dans et aux abords des établissements scolaires
1.3.5 Conforter et mettre en cohérence les dispositifs d'accompagnement à la réussite scolaire après l'école (Atelier coup de pouce, aides aux devoirs,	1.3.5.a. Mettre en place des partenariats de formations croisées inter-partenaires	
	1.3.5.b. Analyser les pratiques / professionnels	

	PRE et PEL...)	1.3.5.c. Favoriser le travail en réseau
	1.3.6 Développer les actions culturelles, scientifiques et sportives avec des partenaires institutionnels locaux	1.3.6.a. Sensibiliser et intéresser les élèves aux actions et à leurs effets
		1.3.6.b. Travailler en étroite partenariat avec les établissements scolaires
		1.3.6.c. Initier de nouvelles activités
		1.3.6.d. Réfléchir à la prolongation de l'action en dehors des temps scolaires, en lien notamment avec le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC – DRAC)
	1.3.7 Accompagner les établissements scolaires dans la mise en place de projets inter-quartiers ou intergénérationnels	1.3.7.a. Créer des espaces de rencontre (ex : cafés professionnels) associant le personnel des établissements
		1.3.7.b. Développer l'ouverture des établissements scolaires en les associant à la mise en place de projets intergénérationnels et inter-quartiers portés sur les territoires QPV
		1.3.7.c. Définir les opportunités de partenariats avec les établissements scolaires
	1.3.8 Se familiariser avec le monde de l'entreprise via les parcours de découverte	1.3.8.a. Mettre en place des actions de rapprochement entre les entreprises et les élèves en recherche de stage
		1.3.8.b. Favoriser le rapprochement avec les entreprises (visites, rencontres, interventions, enquête métier,...)
1.3.8.c. Agir sur les représentations des jeunes vis-à-vis du monde du travail		
1.3.9 Assurer la mobilité des jeunes avec, notamment, un objectif de mixité sociale	1.3.9.a. Promouvoir des actions d'échanges, de mobilité nationale ou internationale	
	1.3.9.b. S'appuyer sur des jumelages existants et leur redonner du sens	
	1.3.9.c. Accompagner les jeunes dans les procédures administratives pour encourager leur mobilité	
1.3.10 Développer des actions de santé et citoyennes concertées avec les réseaux existants	Cf. orientation stratégique 1.4	
	1.4.1 Faciliter l'accès aux droits et aux soins de 1 ^{er} recours des personnes en situation d'exclusion sociale et/ou économique	1.4.1.a. Favoriser l'accès aux soins et à la prévention pour tous et en particulier au panier de services (dépistage cancer, vaccination, VIH, soins de premiers recours...)
		1.4.1.b. Renforcer le rapprochement entre les ressources de santé de droit commun et les populations fragilisées, notamment les personnes âgées, les jeunes et les personnes sans domicile fixe
	1.4.2 Contribuer à la prévention de la souffrance psycho-sociale et à l'accès aux soins en santé mentale	1.4.2.a. Développer le débat dans la cité sur la santé mentale pour modifier les représentations sur la santé mentale
		1.4.2.b. Favoriser les liens des structures sociales, éducatives, médico sociales avec les professionnels de la santé mentale
		1.4.2.c. Mettre en place pour les habitants des rencontres collectives avec les professionnels de la santé mentale

<p>1.4 FAVORISER L'ACCES A LA PREVENTION, AUX SOINS ET AUX DROITS EN MATIERE DE SANTE SUR LE TERRITOIRE</p> <p>→ 4 objectifs opérationnels → 17 actions</p>		1.4.2.d. Favoriser l'information, la formation des professionnels pour développer l'accompagnement des publics en souffrance psychique
		1.4.2.e. Favoriser l'utilisation des dispositifs existants par les habitants
		1.4.2.f. Favoriser l'accès des usagers aux soins et à la prise en charge
		1.4.2.g. Travailler en lien avec les structures spécialisées en santé mentale existantes
	<p>1.4.3 Améliorer la prévention, le repérage, le dépistage et l'accompagnement vers le soin des personnes ayant des conduites addictives</p>	1.4.3.a. Mettre en lien les actions proposées sur un même territoire
		1.4.3.b. Soutenir les structures spécialisées, notamment de prévention et de réduction des risques
		1.4.3.c. Initier une réflexion sur la création d'antennes ou de permanences des structures spécialisées en addictologie sur les territoires qui en sont dépourvus
		1.4.3.d. Développer des actions de prévention auprès des jeunes, des collégiens, lycéens...
	<p>1.4.4 Agir de manière précoce et préventive sur les risques de malnutrition, de surpoids et d'obésité</p>	1.4.4.a. Mettre en place des rencontres et des ateliers réguliers sur le thème de la nutrition (alimentation, activité physique)
		1.4.4.b. Mettre en lien les actions proposées sur un même territoire
		1.4.4.c. Favoriser un lieu d'accueil
		1.4.4.d. Mettre en place des actions spécifiques en faveur des enfants et des jeunes
<p>1.5 RENFORCER LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE</p> <p>→ 2 objectifs opérationnels → 7 actions</p>	<p>1.5.1 Développer le déploiement d'actions de proximité pour lutter contre la prévention de la délinquance et prendre en charge les victimes</p>	1.5.1.a. Permettre aux services de police, gendarmes, pompiers, d'accéder aux quartiers en modifiant les représentations que se font certains habitants de ces services
		1.5.1.b. Initier une réflexion sur la création de structures de prévention de la délinquance et d'accueil des victimes sur les territoires qui en sont dépourvus (maison de justice, points d'accès aux droits, accueil de jour des femmes victimes de violence,...)
		1.5.1.c. Organiser des rencontres et des journées découverte métiers entre police, pompiers et habitants du QPV
		1.5.1.d. Mettre en place des rencontres et actions à thèmes autour de sujets abordant les questions de délinquance et la violence conjugale
		1.5.1.e. Sensibiliser les publics, jeunes notamment, à la violence conjugale ou intrafamiliale : aller vers le public dans les lieux d'accueil (MLJ...) ou les établissements scolaires
		1.5.1.f. Renforcer les partenariats entre les disciplines
		1.5.1.g. Mettre en place des actions de sensibilisation sur la prise en charge des victimes

	1.5.2 Renforcer les partenariats entre les acteurs pour développer une action plus forte sur la prévention de la délinquance	DISPOSITIF CLSPD / STSPD
<p>1.6 FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE ET AU SPORT → 5 objectifs opérationnels → 15 actions</p>	1.6.1 Faciliter l'accès à une activité physique pour tous	1.6.1.a. Cf. objectif opérationnel 1.1.3
		1.6.1.b. Mettre en place des activités physiques en direction des femmes
		1.6.1.c. Mettre en lien l'activité physique avec la santé, le traitement des maladies chroniques et l'alimentation
		1.6.1.d. Mettre en place une campagne d'information pour la pratique de l'APS
		1.6.1.e. Initier une réflexion sur la création des installations sportives au pied des immeubles pour favoriser des sportifs auto-organisés
	1.6.2 Mettre en réseau les initiatives et actions culturelles et sportives	1.6.2.a. Favoriser l'information en continu
		1.6.2.b. Organiser des rencontres culturelles et sportives inter-quartier
	1.6.3 Renforcer le travail d'accès à l'offre culturelle et sportive du territoire (médiation, contrat territorial d'éducation artistique et culturelle - DRAC, ...)	1.6.3.a. Sensibiliser dès le plus jeune âge à la culture et au sport et à la fréquentation des lieux culturels et sportifs, en élaborant des parcours éducatifs notamment dans le cadre du CTEAC
		1.6.3.b. Co-construire avec les habitants les modalités d'accès aux équipements, aux programmations et aux événements culturels et sportifs
		1.6.3.c. Développer des marges de médiation avant et après les événements
		1.6.3.d. Mobiliser les équipements et acteurs culturels du territoire pour développer des modalités d'accompagnement vers la culture des habitants des QPV
		1.6.3.e. Développer l'éducation aux médias et à l'image, notamment auprès des jeunes, en mobilisant les acteurs de l'audiovisuel et du cinéma et les radios locales
	1.6.4 Diversifier l'offre au regard des nouvelles pratiques culturelles / sportives et des attentes	1.6.4.a. Inventer de nouveaux lieux de pratiques interculturelles et sportives
		1.6.4.b. Décloisonner les pratiques culturelles et sportives
		1.6.4.c. Favoriser le déploiement de nouvelles pratiques culturelles et sportives au sein des quartiers prioritaires
1.6.5 Soutenir les actions culturelles et sportives élaborées localement	CF. OBJECTIFS OPERATIONNELS 1.1.1 ET 1.1.3	

PILIER N°2 : HABITAT ET CADRE DE VIE

<p>2.1 COMPLETER L'OFFRE EN EQUIPEMENTS DES QUARTIERS → 4 objectifs opérationnels → 11 actions</p>	2.1.1 Favoriser l'utilisation et la création d'équipements de loisirs, sportifs et culturels	2.1.1.a. Renforcer la lisibilité des équipements
		2.1.1.b. Aider les associations ou clubs à accéder aux structures des quartiers, y.c pour les équipements publics situés hors des quartiers
		2.1.1.c. Identifier les manques au travers des conseils citoyens
	2.1.2 Améliorer la desserte des quartiers : transports en commun, modes doux, etc...	2.1.2.a. Initier une réflexion sur les transports en commun en impliquant les habitants : développement de nouveaux itinéraires, augmentation des fréquences, création de nouveaux points d'arrêts,...
		2.1.2.b. Favoriser les modes de déplacement doux
		2.1.2.c. Améliorer la signalétique
	2.1.3 Faciliter la mobilité	2.1.3.a. Informer ou sensibiliser aux dispositifs existants relatifs à la mobilité
		2.1.3.b. Mettre en place des actions pour favoriser l'accès au permis de conduire, prêt de véhicules...
		2.1.3.c. Initier une réflexion sur le développement d'offres de transports alternatifs
	2.1.4 Diversifier les fonctions et renforcer la structure commerciale	2.1.4.a. Réaliser un diagnostic de l'offre commerciale sur les quartiers
		2.1.4.b. Favoriser la signalétique commerciale
	<p>2.2 AMELIORER LA QUALITE DU CADRE DE VIE → 6 objectifs opérationnels → 8 actions</p>	2.2.1 Adapter les espaces publics et le mobilier urbain aux usages des habitants
		2.2.1.b. Promouvoir les actions impliquant les habitants dans la conception / fabrication de mobilier et des espaces verts
		2.2.1.c. Promouvoir des réalisations innovantes et utiles valorisant le quartier
2.2.2 Valoriser le cadre de vie et l'espace urbain		2.2.2.a. Engager un travail collaboratif avec les services compétents et s'appuyer sur les habitants comme personnes ressources pour la conception, l'appropriation et la valorisation des espaces publics

	2.2.3 Entretien et sécuriser les espaces publics	2.2.3.a. Identifier les zones non sécurisées Pour actions d'entretien et d'embellissement : cf. objectif opérationnel 4.2.4
	2.2.4 Renforcer la gestion urbaine de proximité	2.2.4.a. Formaliser une convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB en partenariat avec les différents acteurs afin de développer sur ce QPV une GUP
	2.2.5 Développer une concertation en continu avec les habitants	2.2.5.a. Développer des rencontres habitants / propriétaires (bailleurs et privés) 2.2.5.b. Promouvoir la Maison du Projet
	2.2.6 Améliorer les mobilités entre les quartiers et l'agglomération	Cf. objectifs opérationnels 2.1.2 et 2.1.3
	<p>2.3 AGIR SUR L'HABITAT → 9 objectifs opérationnels → 17 actions</p>	2.3.1 Améliorer les échanges entre les habitants et les bailleurs publics et privés
2.3.1.b. Valoriser les actions en faveur d'une meilleure information et un accompagnement des locataires et des bailleurs existants et les développer		
2.3.1.c. Cibler tous les publics en besoin d'information en matière de logement et d'habitat		
2.3.1.d. Mettre en place une large collaboration entre les associations spécialisées en matière de logement et les acteurs en charge de la politique de l'habitat et du logement		
2.3.1.e. Favoriser l'information des propriétaires privés sur les aides de l'amélioration de l'habitat		
2.3.2 Encourager les actions favorisant l'appropriation des logements		2.3.2.a. Renforcer la valorisation du quartier par ses habitants
		2.3.2.b. Permettre à certaines familles de stopper leur parcours de « nomades précaires »
2.3.3 Sensibiliser et contraindre les propriétaires à rénover le parc privé		2.3.3.a. Communiquer sur les dispositifs et aides financières existants
		2.3.3.b. Initier une étude pré-opérationnelle d'OPAH ou OPAH RU sur Anduze et les faubourgs d'Alès
		2.3.3.c. Sensibiliser et accompagner les locataires sur leurs droits à un logement décent
2.3.4 Rénover et adapter l'habitat, lutter contre l'habitat indigne		2.3.4.a. Identifier les situations
	2.3.4.b. Mettre en place les dispositifs légaux (CAF, DDTM avec appui Agglomération)	
2.3.5 De-densifier parfois l'habitat, le diversifier souvent, et veiller aux équilibres de peuplement	2.3.5.a. Concernant la politique de peuplement, donner de la lisibilité face à la situation actuelle et son évolution afin de définir les modalités d'actions	

	(typologie, mixité, densité...)	2.3.5.b. Aller vers une production diversifiée de produits de logements dans chaque opération immobilière (outils PLU, objectifs PLH)
	2.3.6 Favoriser la mixité sociale lors de l'attribution des logements	2.3.6.a. Veiller à la transparence de l'attribution des logements
	2.3.7 Etendre le centre ville	
	2.3.8 Contribuer à la transition énergétique	2.3.8.a. Mettre en œuvre la collaboration entre les acteurs dans un lieu unique pour favoriser la lutte contre la précarité énergétique
		2.3.8.b. Mobiliser les ménages avec l'objectif d'informer, de sensibiliser mais aussi d'accompagner dans le « passage à l'acte » en matière d'économie d'énergie et de changement des habitudes
2.3.9 Embellir le quartier en concertation avec les habitants	Cf. objectif opérationnels 2.2.2 et 2.2.6	

PILIER N°3 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

<p>3.1 ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION</p> <p>→ 8 objectifs opérationnels → 18 actions</p>	3.1.1 Mettre en réseau les acteurs de l'emploi, de l'orientation, de la formation professionnelle et les acteurs économiques	<p>3.1.1.a. Dans le cadre de la création de la commission thématique Dév Eco et Emploi : apporter de la lisibilité au fonctionnement global du circuit institutionnel de l'emploi et aux actions de chaque partenaire institutionnel et y associer les associations et les conseils citoyens</p> <p>Commissions existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SPEP (DIRECCTE) • SPEP technique (DIRECCTE) • Réunions thématiques MDE • Comités entre acteurs – accords cadres (MLJ / Pôle Emploi) • AIO (accueil information orientation) (Conseil Régional) • Comités de pilotage et techniques du PLIE • Comités techniques Emploi des Jeunes (MLJ / Pôle Emploi) Comité technique d'animation de l'IAE (Pôle Emploi)
	3.1.2 Améliorer la lisibilité et la communication sur les offres d'emplois et de formations existantes	3.1.2.a. Mettre en place des actions d'information et d'accompagnement sur les dispositifs et outils existants liés à l'emploi et à la formation
		3.1.2.b. Développer les connaissances sur les droits du travail
	3.1.3 Mettre en place des accompagnements de parcours individualisés vers et dans l'emploi : démarches d'accès aux stages et à l'emploi, savoir être / codes de l'entreprise, création d'entreprise, renforcement des liens avec les entreprises locales, Charte Entreprises et Quartiers,...	3.1.3.a. Mettre en place un accompagnement vers et dans l'entreprise
		3.1.3.b. Proposer des actions innovantes de mise en relation entreprises – demandeurs d'emploi
		3.1.3.c. Développer l'entrée sur les dispositifs d'apprentissage
		3.1.3.d. Développer la charte « entreprises et quartiers » sur les QPV

		3.1.3.e.	Développer un club de recherche d'emploi dans chaque quartier prioritaire ou inter-quartier	
		3.1.3.f.	Proposer des actions liées au savoir-être et au code de l'entreprise	
		3.1.3.g.	Accompagner à la levée des freins à l'emploi (exemple : savoirs de bases, mobilité...)	
	3.1.4	Prolonger la dynamique des clauses d'insertion professionnelles	3.1.4.a.	Proposer la mise en oeuvre un chantier d'insertion
	3.1.5	Soutenir les familles monoparentales : modes de garde	3.1.5.a.	Initier une étude-action sur des modes de garde spécifiques à l'heure, à la journée pour des motifs de recherche d'emploi au sein des QPV (pistes d'actions : créer un forum des besoins et des offres en lignes destinés aux partenaires, modes de garde alternatifs...)
			3.1.5.b.	Pérenniser les solutions mises en oeuvre sur le territoire
	3.1.6	Favoriser la connaissance, le repérage et la lutte contre les phénomènes de discrimination	3.1.6.a.	Sensibiliser et informer le public des quartiers en recherche d'emploi sur les moyens de repérer et de lutter contre les phénomènes de discrimination
	3.1.7	Valoriser les parcours professionnels réussis des personnes issues des quartiers	3.1.7.a.	Repérer les parcours professionnels réussis des personnes issues des QPV
			3.1.7.b.	Mettre en place des actions de valorisation des parcours professionnels réussis des personnes issues des QPV
	3.1.8	Accompagner les publics sur la polyvalence professionnelle (pluriactivité, saisonnalité)	3.1.8.a.	Initier des actions permettant le transfert de compétence et les multi-compétences
3.1.8.b.			Favoriser le repérage des entreprises ayant des saisonnalités complémentaires ou proposant un complément d'activité pour un temps partiel sur un territoire	
3.2 PERMETTRE AUX HABITATS D'ACQUERIR DES COMPETENCES → 3objectifs opérationnels → 1 actions	3.2.1	Mettre en place des actions de sensibilisation sur la formation et la qualification notamment des publics prioritaires	3.2.1.a.	Mettre en place des actions d'information et d'accompagnement sur les dispositifs et outils existants liés à la formation
	3.2.2	Mobiliser les dispositifs de formation professionnelle de droit commun pre-qualifiants et qualifiants		
	3.2.3	Mettre en place des partenariats de formation et de qualification entre les entreprises / organismes de formation et les jeunes et les habitants du quartier		Cf. objectif opérationnel 3.1.1
	3.3.1	Favoriser ou mettre en place une politique incitative pour l'installation de nouvelles activités	3.3.1.a.	Initier une étude-action pour repérer les outils existants et voir le transfert d'adaptation au sein des QPV
			3.3.1.b.	Repérer et soutenir les porteurs de projet des QPV
	3.3.2	Accompagner les entrepreneurs locaux	3.3.2.a.	Proposer un accompagnement et un suivi renforcé et personnalisé des auto-entrepreneurs et entrepreneurs des QPV
3.3.3	Soutenir les initiatives des acteurs de	3.3.3.a.	Mettre en place une action d'accompagnement des associations du quartier	

3.3 DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL → 6 objectifs opérationnels → 10 actions	l'économie sociale et solidaire	3.3.3.b. Favoriser le développement d'associations
	3.3.4 Développer une offre d'emplois en lien avec l'amélioration du cadre de vie des quartiers	3.3.4.a. Favoriser le développement des structures de l'Economie Sociale et Solidaire
	3.3.5 Renforcer l'activité tout au long de l'année : pluriactivité, animations, ...	3.3.5.a. Initier une réflexion sur le développer des groupements d'employeurs des QPV afin de pallier aux problématiques de saisonnalité
	3.3.6 Valoriser le développement économique autour de l'artisanat et des savoir-faire locaux	3.3.6.a. Repérer les publics possédant des savoir-faire artisanaux
3.3.6.b. Conduire une action avec des habitants des QPV possédant des savoir-faire artisanaux et étudier la possibilité de débouchés économiques		
3.3.6.c. Mettre en place des actions de communication autour des savoir-faire locaux et artistiques (ex : poterie d'Anduze)		

PILIER N°4 : VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET CITOYENNETE

4.1 RENDRE LISIBLE L'ACTION PUBLIQUE → 4 objectifs opérationnels → 12 actions	4.1.1 Communiquer sur le fonctionnement des instances de la République, les droits et les devoirs des citoyens	4.1.1.a. Mettre en place des actions de sensibilisation sur le fonctionnement des instances et de la citoyenneté
		4.1.1.b. Créer des conseils de quartier des enfants (ex : conseil municipal des enfants)
		4.1.1.c. Travailler en réseau, notamment avec les établissements scolaires
		4.1.1.d. Organisation de rencontres, d'échanges et de débats sur des thèmes liés aux valeurs de la République
		4.1.1.e. Accompagner les initiatives citoyennes
	4.1.2 Valoriser l'image des métiers des acteurs publics (écoles, forces de l'ordre, pompiers,...)	4.1.2.a. Permettre de voir de l'intérieur le fonctionnement des institutions
		4.1.2.b. Mettre en place des actions de valorisation des métiers des acteurs publics
	4.1.3 Implanter des équipements ou des activités de services de proximité (santé, ...)	4.1.3.a. Recueillir les besoins des habitants en matière d'équipements et d'activités de service de proximité lors des conseils citoyens
		4.1.3.b. Favoriser la connaissance et l'utilisation des structures de soin et de prévention du bassin sanitaire (accessibilité, mobilité)
		4.1.3.c. Encourager les installations de professionnels de santé sur les QPV ou à proximité et le développement de consultations délocalisées
	4.1.4 Favoriser le repérage des représentants locaux des services publics	4.1.4.a. Mettre en place des permanences des représentants locaux des services publics au sein des structures existantes et organisation de rencontre auprès du public via les associations
		4.1.4.b. Créer des documents de communication à destination du public adaptés, illustrés faciles d'utilisation, diffusés via les associations et les conseils citoyens (Cartographie/ répertoire / affiches des acteurs...)

<p>4.2 VALORISER ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CITOYENNES</p> <p>→ 4 objectifs opérationnels</p> <p>→ 13 actions</p>	4.2.1 Renforcer les structures d'apprentissage du français	<p>4.2.1.a. Proposer une méthode interactive qui permet aux bénéficiaires de devenir très vite opérationnels</p> <p>4.2.1.b. Proposer au public étranger ne maîtrisant pas le français oral et/ou écrit (primo-arrivants, demandeurs d'asile...) une formation de français langue étrangère et d'accès aux savoirs de base qui les rendraient autonomes et leur permettraient de réussir leur intégration/insertion</p> <p>4.2.1.c. Multiplier les espaces d'interactions avec l'environnement extérieur</p>
	4.2.2 Accompagner les initiatives et les projets promouvant les valeurs de la République	4.2.2.a. Introduire une consonance, une orientation citoyenne aux actions existantes
		4.2.2.b. Permettre une ouverture et connaissance des autres pays, autres cultures, autres systèmes (condition des femmes, systèmes politiques, régimes sociaux...)
		4.2.2.c. Mettre en place un accompagnement par les pairs
		4.2.2.d. Promouvoir l'engagement associatif
		4.2.2.e. Valoriser les initiatives citoyennes
	4.2.3 Accompagner les projets de valorisation de la mémoire des quartiers	<p>4.2.3.a. Créer des actions de présentation et d'échanges sur la mémoire des QPV</p> <p>4.2.3.b. Sensibiliser les plus jeunes et nouveaux arrivants à l'histoire du quartier</p>
	4.2.4 Organiser des journées citoyennes pour l'entretien et l'embellissement des quartiers	<p>4.2.4.a. Mettre en place des marches exploratoires dans les QPV (via conseils citoyens) associant les habitants, les services proximité, urbanisme, rénovation urbaine, police...</p> <p>4.2.4.b. Mobiliser les habitants des QPV pour participer à des actions de valorisation et d'embellissement de leur quartier</p> <p>4.2.4.c. Créer une campagne d'affichage réalisée par les habitants, les associations</p>

3. FICHES ACTIONS

3.1 Cohésion sociale

1. COHESION SOCIALE

1.1. FAVORISER LES ECHANGES ENTRE LES QUARTIERS AU SEIN DE L'AGGLOMERATION

OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.1. ACCOMPAGNER LES ANIMATIONS INTER-QUARTIERS	1.1.2. AMELIORER LA VISIBILITE ET L'IMAGE DES QUARTIERS DANS LA VILLE	1.1.3. ACCOMPAGNER LES EVENEMENTS DANS LES QUARTIERS (LUDIQUES, LOISIRS, SPORTIFS, CULTURELS,)	1.1.4. DEVELOPPER LE ROLE DES ANIMATEURS, EDUCATEURS OU MEDIATEURS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET PERSONNES EN DIFFICULTE
ORIENTATIONS	<p>1.1.1.a. Mettre en place des actions mobiles</p> <p>1.1.1.b. Créer des évènements communs organisés par plusieurs quartiers autour d'une thématique partagée</p> <p>1.1.1.c. Organiser des animations au sein des QPV impliquant les habitants</p> <p>1.1.1.d. Accompagner les jeunes de 12 à 17 ans dans l'organisation d'animations inter-quartiers</p>	<p>1.1.2.a. Mettre en place des actions fédératrices de toutes les populations (fête des voisins, évènements autour de la mémoire des quartiers, festival métissé intergénérationnel, spectacles dans les quartiers, ...)</p> <p>1.1.2.b. Favoriser les échanges (culturels, transports, sportifs, de savoirs...) entre les QPV et le reste de l'agglomération</p>	<p>1.1.3.a. Renforcer la communication et l'information autour des évènements mis en place dans les quartiers</p> <p>1.1.3.b. Proposer des évènements tenant compte des besoins et nouvelles envies des habitants</p> <p>1.1.3.c. Proposer une méthode d'accompagnement pour l'organisation d'évènements</p>	<p>1.1.4.a. Mettre en place des formations professionnelles qualifiantes</p> <p>1.1.4.b. Renforcer et développer les liens entre les différents acteurs (animation, éducateurs, médiateurs, acteurs de l'insertion, le d'hébergement,...)</p> <p>1.1.4.c. Favoriser le travail en réseau autour d'un même public</p> <p>1.1.4.d. Mettre en place une coordination institutionnelle</p> <p>1.1.4.e. Favoriser la connaissance des éducateurs ou médiateurs sur les dispositifs d'accompagnements existants</p> <p>1.1.4.f. Favoriser la mise en place d'une animation territoriale</p>
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur propose des actions impliquant les habitants, en veillant à la mixité du public L'opérateur travaille en réseau avec les acteurs et les structures existantes sur les QPV 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur propose des actions permettant d'ouvrir le quartier sur le reste de l'agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur propose des évènements fédérateurs, participatifs, innovants,... L'opérateur propose d'associer les habitants des quartiers à l'élaboration des évènements L'opérateur propose un accompagnement au montage de projet L'opérateur met à disposition des compétences techniques lors des manifestations L'opérateur travaille en réseau avec les acteurs et les structures existantes sur les QPV 	<p>DISPOSITIFS DE FORMATION DE LA REGION, SOUS RESERVE D'ELIGIBILITE DES DOSSIERS AUX PROGRAMMES REGIONAUX</p>
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'animations par quartier et inter-quartier Nombre d'associations intervenant sur un même projet Réalisation de l'animation 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes participant aux actions mises en place dans le cadre de cette action et typologie des participants (F/H) Evaluer la qualité et les effets des actions par le biais des conseils citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de manifestations réalisées Nombre de participants aux manifestations proposées, et typologie (F/H) Qualité de l'évènement 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jours de formation Nombre de professionnels formés (F/H) Nombre de réunions entre les différents acteurs Nombre d'actions communes

	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des habitants • Evaluer la qualité des animations et les liens tissés qui en découlent par le biais des conseils citoyens • Nombre d'habitants mobilisés (F/H) • Typologie des participants (vérification de la mixité) • Typologie des porteurs de l'animation • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des actions proposées • Suivi de l'accompagnement • Nombre de partenaires mobilisés • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la qualité et de la fréquence d'accompagnement des jeunes et personnes en difficulté • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence...
--	--	--	---	--

1. COHESION SOCIALE

1.2. DEVELOPPER LA SOLIDARITE ET CREER DU LIEN

OBJECTIF OPERATIONNEL	1.2.1. FAVORISER LES LIENS INTERGENERATIONNELS	1.2.2. DEVELOPPER DES LIEUX DE RASSEMBLEMENT ET DE RENCONTRE ENTRE LES HABITANTS	1.2.3. SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DANS LES QUARTIERS	1.2.4. DEVELOPPER LES ACTIONS BENEVOLES ET LES ECHANGES DE SERVICES ET DE SAVOIRS	1.2.5. TRAVAILLER SUR LA PARENTALITE	1.2.6. LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME
ORIENTATIONS	<p>1.2.1.a. Organiser des espaces pour « faire » ensemble</p> <p>1.2.1.b. Promouvoir des actions pour améliorer le vivre ensemble</p> <p>1.2.1.c. Développer des actions liées à l'échange réciproque de savoirs</p>	<p>1.2.2.a. Créer des lieux de rencontre innovants</p> <p>1.2.2.b. Faire participer les habitants à la conception, la création et à l'animation de ces espaces</p> <p>1.2.2.c. Favoriser l'accès et l'animation des lieux déjà existants (informations, création d'occasions de rassemblement)</p> <p>1.2.2.d. Initier une réflexion sur la création de lieux d'accueil de jour pour les SDF sur les territoires qui en sont dépourvus</p>	<p>1.2.3.a. Proposer des formations et un accompagnement adapté afin de professionnaliser les associations et d'accompagner les acteurs bénévoles des QPV</p> <p>1.2.3.b. Mettre en place des échanges de pratiques et d'expérience sur le fonctionnement associatif</p> <p>1.2.3.c. Soutenir les porteurs de projet associatifs dans leurs démarches administratives</p>	<p>1.2.4.a. Valoriser les échanges entre bénévoles des différentes associations</p> <p>1.2.4.b. Promouvoir la communication et l'information des structures associatives intervenant dans le cadre de la politique de la ville et de leurs actions</p> <p>1.2.4.c. Promouvoir la communication des associations locales en s'appuyant notamment sur les médiats de proximité et associatifs</p>	<p>1.2.5.a. Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales en lien avec les services et établissements d'accueil de petite enfance</p> <p>1.2.5.b. Initier une réflexion sur la mise en place d'un nouveau lieu/format traitant la question de la parentalité sur les territoires qui en sont dépourvus</p>	<p>1.2.6.a. Proposer une formation de remise à niveau en français pour les personnes ayant été scolarisées en France, présentant des lacunes en français (oral et écrit) handicapantes et freinantes dans leurs démarches (emploi, insertion sociale, ...)</p> <p>1.2.6.b. Proposer des méthodes alternatives à une pédagogie scolaire permettant aux bénéficiaires de renouer avec la formation</p> <p>1.2.6.c. Organiser des rencontres, des échanges et des témoignages pour sensibiliser à la thématique (locaux institutionnel, plateaux radios, ...)</p>
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur s'engage à développer des actions visant tous les publics : enfants, personnes âgées, habitants d'origines variées L'opérateur recherche des thèmes fédérateurs L'opérateur accompagne les habitants dans le montage de projets favorisant la création de liens intergénérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur identifie les manques en partenariat avec les habitants L'opérateur initie une réflexion sur l'implantation de nouvelles formes de lieux de rassemblement L'opérateur recherche des thèmes fédérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur s'engage à accompagner tout projet associatif dans les quartiers et à mettre en place un suivi L'opérateur promeut l'engagement associatif L'opérateur associe les partenaires institutionnels dans la création et l'accompagnement des associations 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur assure la mise en place d'actions favorisant les échanges entre bénévoles L'opérateur diffuse les informations liées à l'action des associations oeuvrant dans le cadre de la politique de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur élabore un diagnostic de territoire pour permettre d'affiner les besoins autour de la parentalité et de développer les actions en fonction de ces besoins L'opérateur propose des actions de soutien aux fonctions parentales mobilisant les compétences et ressources des parents 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur propose un accompagnement personnalisé des personnes en situation d'illettrisme L'opérateur propose un suivi régulier des personnes accompagnées L'opérateur propose des actions de sensibilisation à la thématique <p>DISPOSITIFS REGIONAUX DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME, SOUS RESERVE D'ELIGIBILITE DES DOSSIERS AUX PROGRAMMES REGIONAUX</p>

<p>EVALUATION INDICATEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions mises en place • Nombre de participants à l'action des différents quartiers concernés et typologie (F/H) • Nombre d'acteurs impliqués dans l'organisation de l'action (F/H) • Liens créés entre les habitants de générations différentes • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de lieux de création d'aménagement favorisant les rencontres et les rassemblements • Evaluer la qualité et les effets des actions par le biais des conseils citoyens • Nombre d'habitants des différents quartiers présents sur les lieux de rassemblement et typologie (F/H) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'associations accompagnées • Nombre de formations, rencontres, échanges réalisés • Augmentation du niveau de professionnalisation des associations des quartiers • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénévoles concernés (F/H) • Nombre d'actions menées • Satisfaction des acteurs associatifs • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions organisées au sein des EAJE avec les parents • Nombre de parents fréquentant les lieux de socialisation (F/H) • Nombre de parents acteurs dans le fonctionnement des lieux d'accueil et d'échanges autour de la parentalité (F/H) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes accompagnées (F/H) • Nombre de personnes accompagnées sorties positivement du dispositif (F/H) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence...
---	--	--	--	--	--	---

1. COHESION SOCIALE

1.3. FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE

OBJECTIF OPERATIONNEL	1.3.1. DEVELOPPER LES LIENS ECOLE - FAMILLE	1.3.2. ENCOURAGER LA PERSEVERANCE SCOLAIRE EN PREVENANT ET EN LUTTANT CONTRE LE DECROCHAGE	1.3.3. ASSURER L'EGALITE DES CHANCES DES JEUNES SCOLARISES DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION PRIORITAIRE EN FAVORISANT L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1.3.4. AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE DANS ET HORS DE L'ECOLE (ECOLE/COLLEGE/LYCEE)	1.3.5. CONFORTER ET METTRE EN COHERENCE LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A LA REUSSITE SCOLAIRE APRES L'ECOLE (ATELIER COUP DE POUCE, AIDES AUX DEVOIRS, PRE ET PEL,...)
ORIENTATIONS	<p>1.3.1.a. Favoriser les liens entre les différents acteurs et familles</p> <p>1.3.1.b. Favoriser la mise en place de réunions de travail entre les différents partenaires</p> <p>1.3.1.c. Favoriser l'expression des parents</p> <p>1.3.1.d. Sensibiliser les parents à leur possibilité d'implication dans les conseils d'école et les APE</p> <p>1.3.1.e. Diagnostiquer les besoins éventuels en formation en lien notamment avec les bilans annuels et élaborer, avec les parents, une offre de formation adaptée</p> <p>1.3.1.f. Soutenir les familles dans la scolarité de leurs enfants</p>	<p>1.3.2.a. Sensibiliser et accompagner les familles vers les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire</p> <p>1.3.2.b. Constituer des espaces d'accueil de proximité afin de favoriser l'expression des jeunes en toute confiance</p> <p>1.3.2.c. Soutenir la prévention spécialisée</p> <p>1.3.2.d. Mettre en place des actions VVV (vacances réussies, renforcement)</p> <p>1.3.2.e. Favoriser le travail en réseau</p> <p>1.3.2.f. Valoriser les parcours des élèves QPV ayant « réussi »</p>	<p>1.3.3.a. Repérer les élèves rencontrant des difficultés</p> <p>1.3.3.b. Assurer l'accompagnement sur le long terme (parrainage, suivi, tutorat, ...)</p> <p>1.3.3.c. Informer les familles et les jeunes sur les dispositifs d'accompagnement à la scolarité</p> <p>1.3.3.d. Informer sur les aides mobilisables pour le transport, le logement, les frais liés aux études supérieures, ...</p> <p>1.3.3.e. Valoriser les parcours réussis des jeunes habitants diplômés de l'enseignement supérieur</p> <p>1.3.3.f. Développer les liens entre les établissements scolaires et l'enseignement supérieur (Ecole des Mines, etc.)</p>	<p>1.3.4.a. Développer les partenariats avec les établissements scolaires</p> <p>1.3.4.b. Créer des temps de rencontre avec les élèves dans et hors des établissements</p> <p>1.3.4.c. Coordonner les interventions des acteurs éducatifs, associatifs et de prévention dans et aux abords des établissements scolaires</p>	<p>1.3.5.a. Mettre en place des partenariats de formations croisées inter-partenaires</p> <p>1.3.5.b. Analyser les pratiques / professionnels</p> <p>1.3.5.c. Favoriser le travail en réseau</p>
CAHIER DES CHARGES	<p>LES OBJECTIFS DOIVENT COÏNCIDER AVEC LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL</p> <p>PRIORISER LES FINANCEMENTS PRE / PEL / PEDT (POUR LES ACTIONS PRESENTANT UN FORT INTERET EDUCATIF ET UNE ADEQUATION AVEC LE PUBLIC VISE, LE TERRITOIRE ET LES INTENTIONS DU PORTEUR DE PROJET)</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur propose des alternatives individualisées permettant le maintien du lien scolaire en cas d'exclusion ou de décrochage Ces actions doivent-être travaillées avec les familles L'opérateur s'assure du lien entre les établissements scolaires, les associations de quartiers et les éducateurs socio-éducatifs <p>AUTRES CREDITS SPECIFIQUES : CLAS / DISPOSITIF REGIONAL DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE, SOUS RESERVE D'ELIGIBILITE DES DOSSIERS AUX PROGRAMMES REGIONAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur élabore des actions valorisant les compétences et le potentiel des jeunes L'opérateur assure un accompagnement sur le long terme de l'élève et des familles (lycée à études supérieures) permettant de prévenir le décrochage 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur propose des actions impliquant les élèves dans et/ou aux abords des établissements L'opérateur travaille en étroite partenariat avec les établissements scolaires et le programme de réussite éducative 	PRIORISER LES FINANCEMENTS PRE / PEL

EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions menées • Nombre de participants aux actions en lien avec les familles (F/H) • Implication des parents (père, mère et fratrie) • Montée en puissance des APE et des parents dans les conseils d'école • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions mises en place et cadre d'intervention • Nombre de participants à l'action et typologie (F/H) • Implication des familles • Suivi des élèves • Nombre de signalements « décrochage » par les établissements scolaires • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes issus des QPV inscrits dans une formation du cycle supérieur (F/G) • Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur issus des QPV (F/G) • Type d'accompagnement • Nombre de jeunes accompagnés et typologie (F/G) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs sur les incivilités, incidents • Baisse des situations conflictuelles dans et aux abords des établissements scolaires • Nombre de participants aux actions et typologie (F/G) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes inscrits sur des dispositifs d'accompagnement à la scolarité (F/G) • Questionnaire édité sur les obstacles à cette réussite proposé aux familles • Amélioration des résultats et taux de réussite scolaire • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence...
-------------------------------	--	---	---	---	---

1. COHESION SOCIALE

1.3. FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE

OBJECTIF OPERATIONNEL	1.3.6. DEVELOPPER LES ACTIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET SPORTIVES AVEC DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS LOCAUX	1.3.7. ACCOMPAGNER LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LA MISE EN PLACE DE PROJETS INTER-QUARTIERS OU INTERGENERATIONNELS	1.3.8. SE FAMILIARISER AVEC LE MONDE DE L'ENTREPRISE VIA LES PARCOURS DE DECOUVERTE	1.3.9. ASSURER LA MOBILITE DES JEUNES AVEC, NOTAMMENT, UN OBJECTIF DE MIXITE SOCIALE	1.3.10. DEVELOPPER DES ACTIONS DE SANTE ET CITOYENNETES CONCERTEES AVEC LES RESEAUX EXISTANTS
ORIENTATIONS	<p>1.3.6.a. Sensibiliser et intéresser les élèves aux actions et à leurs effets</p> <p>1.3.6.b. Travailler en étroit partenariat avec les établissements scolaires</p> <p>1.3.6.c. Initier de nouvelles activités</p> <p>1.3.6.d. Réfléchir à la prolongation de l'action en dehors des temps scolaires, en lien notamment avec le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC – DRAC)</p>	<p>1.3.7.a. Créer des espaces de rencontre (ex : cafés professionnels) associant le personnel des établissements</p> <p>1.3.7.b. Développer l'ouverture des établissements scolaires en les associant à la mise en place de projets intergénérationnels et inter-quartiers portés sur les territoires QPV</p> <p>1.3.7.c. Définir les opportunités de partenariats avec les établissements scolaires</p>	<p>1.3.8.a. Mettre en place des actions de rapprochement entre les entreprises et les élèves en recherche de stage</p> <p>1.3.8.b. Favoriser le rapprochement avec les entreprises (visites, rencontres, interventions, enquête métier,...)</p> <p>1.3.8.c. Agir sur les représentations des jeunes vis-à-vis du monde du travail</p>	<p>1.3.9.a. Promouvoir des actions d'échanges, de mobilité nationale ou internationale</p> <p>1.3.9.b. S'appuyer sur des jumelages existants et leur redonner du sens</p> <p>1.3.9.c. Accompagner les jeunes dans les procédures administratives pour encourager leur mobilité</p>	Cf. orientation stratégique 1.4
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur propose une action locale de découverte de l'activité <p>AUTRES CREDITS SPECIFIQUES : VVV (soutenir un projet de loisirs éducatifs spécifiques (séjour avec hébergement hors du quartier de préférence) destinés aux enfants et aux jeunes résidants dans les QPV. Projets portés par des associations ou des collectivités territoriales dans lesquels les mineurs sont associés à la préparation et à l'organisation du</p>	PRIORISER LES FINANCEMENTS PRE / PEL	<ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur favorise le rapprochement entre les entreprises, les organismes de formation et les établissements scolaires (stages, promotion de l'apprentissage, alternance,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur sensibilise et informe les élèves sur les dispositifs existants • L'opérateur encourage et accompagne le jeune dans ses démarches 	

	<i>séjour. Demande de subvention en début d'année civile auprès de la direction départementale de la cohésion sociale. Co-financement possible DDCS (CGET) – CAF – Conseil Départemental)</i>				
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants scolarisés qui participent à l'action (F/G) • Projet final rendu par les acteurs évalué selon différents critères (créativité, création de lien social,...) • Nombre de famille et personnes touchées par l'action (hors scolaires) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des différents établissements scolaires dans les actions • Nombre de projets inter-quartiers impliquant des établissements scolaires • Implication du personnel de l'Education Nationale aux réseaux locaux d'acteurs • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un stage choisi en entreprise (F/G) • Nombre d'entreprises impliquées dans les actions avec les établissements scolaires • Développement des initiatives favorisant la découverte du monde professionnelle par les jeunes • Nombre d'élèves concernés par les actions écoles-entreprises (F/G) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes accompagnés dans une demande de mobilité (F/G) • Nombre actions menées • Nombre de jeunes ayant concrétisé leur projet de mobilité (F/G) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	

1. COHESION SOCIALE

1.4. FAVORISER L'ACCES A LA PREVENTION, AUX SOINS ET AUX DROITS EN MATIERE DE SANTE SUR LE TERRITOIRE

OBJECTIF OPERATIONNEL	1.4.1. FACILITER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS DE 1 ^{ER} RECOURS DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION SOCIALE ET/OU ECONOMIQUE	1.4.2. CONTRIBUER A LA PREVENTION DE LA SOUFFRANCE PSYCHO-SOCIALE ET A L'ACCES AUX SOINS EN SANTE MENTALE	1.4.3. AMELIORER LA PREVENTION, LE REPERAGE, LE DEPISTAGE ET L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE SOIN DES PERSONNES AYANT DES CONDUITES ADDICTIVES	1.4.4. AGIR DE MANIERE PRECOCE ET PREVENTIVE SUR LES RISQUES DE MALNUTRITION, DE SURPOIDS ET D'OBESITE
ORIENTATIONS	<p>1.4.1.a. Favoriser l'accès aux soins et à la prévention pour tous et en particulier au panier de services (dépistage cancer, vaccination, VIH, soins de premiers recours...)</p> <p>1.4.1.b. Renforcer le rapprochement entre les ressources de santé de droit commun et les populations fragilisées, notamment les personnes âgées, les jeunes et les personnes sans domicile fixe</p>	<p>1.4.2.a. Développer le débat dans la cité sur la santé mentale pour modifier les représentations sur la santé mentale</p> <p>1.4.2.b. Favoriser les liens des structures sociales, éducatives, médico sociales avec les professionnels de la santé mentale</p> <p>1.4.2.c. Mettre en place pour les habitants des rencontres collectives avec les professionnels de la santé mentale</p> <p>1.4.2.d. Favoriser l'information, la formation des professionnels pour développer l'accompagnement des publics en souffrance psychique</p> <p>1.4.2.e. Favoriser l'utilisation des dispositifs existants par les habitants</p> <p>1.4.2.f. Favoriser l'accès des usagers aux soins et à la prise en charge</p> <p>1.4.2.g. Travailler en lien avec les structures spécialisées en santé mentale existantes</p>	<p>1.4.3.a. Mettre en lien les actions proposées sur un même territoire</p> <p>1.4.3.b. Soutenir les structures spécialisées, notamment de prévention et de réduction des risques</p> <p>1.4.3.c. Initier une réflexion sur la création d'antennes ou de permanences des structures spécialisées en addictologie sur les territoires qui en sont dépourvus</p> <p>1.4.3.d. Développer des actions de prévention auprès des jeunes, des collégiens, lycéens...</p>	<p>1.4.4.a. Mettre en place des rencontres et des ateliers réguliers sur le thème de la nutrition (alimentation, activité physique)</p> <p>1.4.4.b. Mettre en lien les actions proposées sur un même territoire</p> <p>1.4.4.c. Favoriser un lieu d'accueil</p> <p>1.4.4.d. Mettre en place des actions spécifiques en faveur des enfants et des jeunes</p>
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le travail avec les publics à partir de leurs besoins, de leur intérêt sur une thématique • S'appuyer sur la participation et les rôles de relais • Créer du lien et travailler en réseau • Mobiliser les outils développés par les institutions (panier de service, PFIDASS...) • Le projet est en lien avec le réseau d'acteurs et avec la coordination (ingénierie de l'ASV et du CLS) afin de garantir la cohérence et la qualité de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le travail avec les publics à partir de leurs besoins, de leur intérêt sur une thématique • S'appuyer sur la participation et les rôles de relais • Créer du lien et travailler en réseau • Le projet est en lien avec le réseau d'acteurs et avec la coordination (ingénierie de l'ASV et du CLS) afin de garantir la cohérence et la qualité de l'action • Le projet garantit la participation des habitants et la prise en compte de leurs savoirs faire- santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le travail avec les publics à partir de leurs besoins, de leur intérêt sur une thématique • S'appuyer sur la participation et les rôles de relais • Créer du lien et travailler en réseau • Le projet est en lien avec le réseau d'acteurs et la coordination (ingénierie de l'ASV et du CLS) afin de garantir la cohérence et la qualité de l'action • Le projet garantit la participation des habitants et la prise en compte de leurs savoirs faire- santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le travail avec les publics à partir de leurs besoins, de leur intérêt sur une thématique • S'appuyer sur la participation et les rôles de relais • Créer du lien et travailler en réseau • Le projet est en lien avec le réseau d'acteurs et la coordination (ingénierie de l'ASV et du CLS) afin de garantir la cohérence et la qualité de l'action • Le projet garantit la participation

	<ul style="list-style-type: none"> Le projet garantit la participation des habitants et la prise en compte de leurs savoirs faire- santé communautaire Faciliter le repérage et l'accompagnement des personnes qui n'accèdent pas ou renoncent aux soins 	<p>communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> La construction des outils est conduite avec les institutions qui portent des politiques publiques en santé mentale 	<p>communautaire</p>	<p>des habitants et la prise en compte de leurs savoirs faire – santé communautaire</p>
<p>EVALUATION INDICATEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions permettant la rencontre entre les habitants et les structures de soins et de prévention Nombre de personnes participant aux actions et typologie (F/H) Nombre de documents d'information diffusés Nombre de personnes repérées et orientées vers les dispositifs existants sur le territoire (F/H) Nombre de structures impliquées dans l'action et plus facilement utilisées Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes concernés par l'action (F/G) Nombre d'associations sensibilisées à la question de la souffrance psychique Nombre de personnes participant aux actions (F/H et F/G) Nombre de personnes ayant sollicité un professionnel en matière de santé (F/H) Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... Nombre de rencontres entre habitants et professionnels de la santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> Lisibilité et accessibilité des ressources spécialisées effectives Nombre de personnes sensibilisées et typologie (F/H) Nombre de jeunes concernés (F/G) Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions mises en places et typologie de l'action Nombre de participants et typologie (F/H) Nombre de personnes orientées vers les partenaires ou vers une prise en charge (F/H) Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence...

1. COHESION SOCIALE

1.5. RENFORCER LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

OBJECTIF OPERATIONNEL	1.5.1. DEVELOPPER LE DEPLOIEMENT D' ACTIONS DE PROXIMITE POUR LUTTER CONTRE LA DELINQUANCE ET PRENDRE EN CHARGE LES VICTIMES	1.5.2. RENFORCER LES PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS POUR DEVELOPPER UNE ACTION PLUS FORTE SUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE HORS APPEL A PROJET
ORIENTATIONS	<p>1.5.1.a. Permettre aux services de police, gendarmes, pompiers, d'accéder aux quartiers en modifiant les représentations que se font certains habitants de ces services</p> <p>1.5.1.b. Initier une réflexion sur la création de structures de prévention de la délinquance et d'accueil des victimes sur les territoires qui en sont dépourvus (maison de justice, points d'accès aux droits, accueil de jour des femmes victimes de violence,...)</p> <p>1.5.1.c. Organiser des rencontres et des journées découverte métiers entre police, pompiers et habitants du QPV</p> <p>1.5.1.d. Mettre en place des rencontres et actions à thèmes autour de sujets abordant les questions de délinquance et la violence conjugale</p> <p>1.5.1.e. Sensibiliser les publics, jeunes notamment, à la violence conjugale ou intrafamiliale : aller vers le public dans les lieux d'accueil (MLJ...) ou les établissements scolaires</p> <p>1.5.1.f. Renforcer les partenariats entre les disciplines</p> <p>1.5.1.g. Mettre en place des actions de sensibilisation sur la prise en charge des victimes</p>	
CAHIER DES CHARGES	<p style="text-align: center;">PRIORISER LES FINANCEMENTS FIPD</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur met en place des actions de proximité à destination des jeunes et des habitants des QPV • L'opérateur met en place des rencontres, actions à destination des écoles, conseils citoyens, ... • L'opérateur oriente les victimes vers les acteurs assurant leur prise en charge • L'opérateur travaille en partenariat avec les acteurs oeuvrant dans cette thématique et en étroite relation du CLSPD 	DISPOSITIF CLSPD / STSPD
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de sensibilisation à la lutte contre la délinquance et la prise en charge des victimes organisées • Nombre de participants aux actions et typologie (F/H) • Nombre de victimes prises en charge (F/H) • Amélioration des représentations des métiers liés à la sécurité 	

1. COHESION SOCIALE

1.6. FAVORISER L'ACCES À LA CULTURE ET AU SPORT

OBJECTIF OPERATIONNEL	1.6.1. FACILITER L'ACCES A UNE ACTIVITE PHYSIQUE POUR TOUS	1.6.2. METTRE EN RESEAU LES INITIATIVES ET ACTIONS CULTURELLES SPORTIVES	1.6.3. RENFORCER LE TRAVAIL D'ACCES A L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE DU TERRITOIRE (MEDIATION, CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – DRAC, ...)	1.6.4. DIVERSIFIER L'OFFRE AU REGARD DES NOUVELLES PRATIQUES CULTURELLES / SPORTIVES ET DES ATTENTES	1.6.5. SOUTENIR LES ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES ELABOREES LOCALEMENT
ORIENTATIONS	<p>1.6.1.a. Cf. objectif opérationnel 1.1.3</p> <p>1.6.1.b. Mettre en place des activités physiques en direction des femmes</p> <p>1.6.1.c. Mettre en lien l'activité physique avec la santé, le traitement des maladies chroniques et l'alimentation</p> <p>1.6.1.d. Mettre en place une campagne d'information pour la pratique de l'APS</p> <p>1.6.1.e. Initier une réflexion sur la création des installations sportives au pied des immeubles pour favoriser des sportifs auto-organisés</p>	<p>1.6.2.a. Favoriser l'information en continu</p> <p>1.6.2.b. Organiser des rencontres culturelles et sportives inter-quartier</p>	<p>1.6.3.a. Sensibiliser dès le plus jeune âge à la culture et au sport et à la fréquentation des lieux culturels et sportifs, en élaborant des parcours éducatifs notamment dans le cadre du CTEAC</p> <p>1.6.3.b. Co-construire avec les habitants les modalités d'accès aux équipements, aux programmations et aux événements culturels et sportifs</p> <p>1.6.3.c. Développer des marges de médiation avant et après les événements</p> <p>1.6.3.d. Mobiliser les équipements et acteurs culturels du territoire pour développer des modalités d'accompagnement vers la culture des habitants des QPV</p> <p>1.6.3.e. Développer l'éducation aux médias et à l'image, notamment auprès des jeunes, en mobilisant les acteurs de l'audiovisuel et du cinéma et les radios locales</p>	<p>1.6.4.a. Inventer de nouveaux lieux de pratiques interculturelles et sportives</p> <p>1.6.4.b. Décloisonner les pratiques culturelles et sportives</p> <p>1.6.4.c. Favoriser le déploiement de nouvelles pratiques culturelles et sportives au sein des quartiers prioritaires</p>	CF. OBJECTIFS OPERATIONNELS 1.1.1 ET 1.1.3
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur propose la mise en place d'une activité physique adaptée aux besoins et aux niveaux de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs pour harmoniser l'offre et la rendre plus lisible auprès des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur implique les habitants dans la démarche d'accès à l'offre culturelle et sportive L'opérateur déploie les actions du CTEAC (DRAC), notamment les parcours d'Education Artistique et Culturelle pour les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur implique les habitants dans les nouveaux projets et répond à leurs besoins L'opérateur initie l'ouverture et décroisement des lieux et pratiques culturels et sportifs 	
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants aux actions sportives et typologie (F/H et F/G) Taux d'occupation des installations sportives Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants aux actions culturelles et sportives et typologie (F/H et F/G) Nombre d'associations présentes sur un même événement Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants aux actions et typologie (F/H et F/G) Nombre d'actions mises en place Implication des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants aux actions et typologie (F/H et F/G) Diversification de l'offre Engouement pour les nouvelles pratiques proposées Implication des habitants Nombre de structures mettant en place des actions dans le cadre de cet objectif Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	

3.2 Habitat et cadre de vie

2. HABITAT ET CADRE DE VIE

2.1. COMPLETER L'OFFRE EN EQUIPEMENT DES QUARTIERS

OBJECTIF OPERATIONNEL	2.1.1. FAVORISER L'UTILISATION ET LA CREATION D'EQUIPEMENTS DE LOISIRS, SPORTIFS ET CULTURELS	2.1.2. AMELIORER LA DESSERTE DES QUARTIERS : TRANSPORTS EN COMMUN, MODES DOUX, ETC...	2.1.3. FACILITER LA MOBILITE	2.1.4. DIVERSIFIER LES FONCTIONS ET RENFORCER LA STRUCTURE COMMERCIALE
ORIENTATIONS	<p>2.1.1.a. Renforcer la lisibilité des équipements</p> <p>2.1.1.b. Aider les associations ou clubs à accéder aux structures des quartiers, y.c pour les équipements publics situés hors des quartiers</p> <p>2.1.1.c. Identifier les manques au travers des conseils citoyens</p>	<p>2.1.2.a. Initier une réflexion sur les transports en commun en impliquant les habitants : développement de nouveaux itinéraires, augmentation des fréquences, création de nouveaux points d'arrêts,...</p> <p>2.1.2.b. Favoriser les modes de déplacement doux</p> <p>2.1.2.c. Améliorer la signalétique</p>	<p>2.1.3.a. Informer ou sensibiliser aux dispositifs existants relatifs à la mobilité</p> <p>2.1.3.b. Mettre en place des actions pour favoriser l'accès au permis de conduire, prêt de véhicules...</p> <p>2.1.3.c. Initier une réflexion sur le développement d'offres de transports alternatifs</p>	<p>2.1.4.a. Réaliser un diagnostic de l'offre commerciale sur les quartiers</p> <p>2.1.4.b. Favoriser la signalétique commerciale</p>
CAHIER DES CHARGES	DISPOSITIF NPNRU	DISPOSITIF NPNRU	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur se rapproche de la maison de l'emploi d'Alès Cévennes 	DISPOSITIF NPNRU
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'équipements présents sur et autour des QPV Nombre d'associations du quartier ayant accès à ces installations 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution constatée avec la situation actuelle en matière d'offre et de fréquentation Diversification des modes de déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de personnes sans véhicules, sans permis (F/H) Nombre et type d'actions mises en place Evolution de la mobilité des habitants des QPV 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de commerces dans les quartiers Variété de l'offre commerciale proposée

2. HABITAT ET CADRE DE VIE

2.2. AMELIORER LA QUALITE DU CADRE DE VIE

OBJECTIF OPERATIONNEL	2.2.1. ADAPTER LES ESPACES PUBLICS ET LE MOBILIER URBAIN AUX USAGES DES HABITANTS	2.2.2. VALORISER LE CADRE DE VIE ET L'ESPACE URBAIN	2.2.3. ENTREtenir ET SECURISER LES ESPACES PUBLICS	2.2.4. RENFORCER LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE	2.2.5. DEVELOPPER UNE CONCERTATION EN CONTINU AVEC LES HABITANTS	2.2.6. AMELIORER LES MOBILITES ENTRE LES QUARTIERS ET L'AGGLOMERATION
ORIENTATIONS	<p>2.2.1.a. Inviter les habitants à participer au diagnostic</p> <p>2.2.1.b. Promouvoir les actions impliquant les habitants dans la conception / fabrication de mobilier et des espaces verts</p> <p>2.2.1.c. Promouvoir des réalisations innovantes et utiles valorisant le quartier</p>	<p>2.2.2.a. Engager un travail collaboratif avec les services compétents et s'appuyer sur les habitants comme personnes ressources pour la conception, l'appropriation et la valorisation des espaces publics</p>	<p>2.2.3.a. Identifier les zones non sécurisées</p> <p>Pour actions d'entretien et d'embellissement : cf. objectif opérationnel 4.2.4</p>	<p>2.2.4.a. Formaliser une convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB en partenariat avec les différents acteurs afin de développer sur ce QPV une GUP</p>	<p>2.2.5.a. Développer des rencontres habitants / propriétaires (bailleurs et privés)</p> <p>2.2.5.b. Promouvoir la Maison du Projet</p>	<p>Cf. objectifs opérationnels 2.1.2 et 2.1.3</p>
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur propose l'implication des habitants et travaille en partenariat avec les professionnels compétents 	<ul style="list-style-type: none"> Les bailleurs formalisent une convention d'utilisation d'abattement de la TFPB qui permettra de formaliser les actions et modes de suivi de la démarche de gestion urbaine de proximité (GUP) Cette GUP pourra notamment se traduire par la participation à la disposition des espaces publics et voiries en cohérence avec le bâti 	<p>DISPOSITIF NPNRU</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur assure la sécurisation / valorisation des espaces extérieurs L'opérateur accompagne les familles dans la gestion de leur logement, (accompagnement social : déchets, énergie,...) L'opérateur mobilise le personnel de proximité L'opérateur soutient les associations qui visent à renforcer le lien social L'opérateur favorise l'inter-organismes 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur assure la participation des habitants pour un calendrier de réalisation d'amélioration Il informe régulièrement les habitants des opérations de renouvellement urbains sur leur quartier L'opérateur assure la participation active des jeunes pour le cadre de vie extérieur Il s'appuie sur les conseils citoyens 	
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type d'actions mises en place Implication des habitants et typologie (F/H) Fréquence d'utilisation des espaces publics 		<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation effective des espaces publics Respect des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la GUP 		

2. HABITAT ET CADRE DE VIE

2.3. AGIR SUR L'HABITAT

OBJECTIF OPERATIONNEL	2.3.1. AMELIORER LES ECHANGES ENTRE LES HABITANTS ET LES BAILLEURS PUBLICS ET PRIVES	2.3.2. ENCOURAGER LES ACTIONS FAVORISANT L'APPROPRIATION DES LOGEMENTS	2.3.3. SENSIBILISER ET CONTRAINDRE LES PROPRIETAIRES A RENOVER LE PARC PRIVE	2.3.4. RENOVER ET ADAPTER L'HABITAT, LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE	2.3.5. DE-DENSIFIER PARFOIS L'HABITAT, LE DIVERSIFIER SOUVENT, ET VEILLER AUX EQUILIBRES DE PEUPEMENT (TYPOLOGIE, MIXITE, DENSITE...)
ORIENTATIONS	<p>2.3.1.a. Renforcer les liens entre locataires et propriétaires afin de permettre une meilleure compréhension mutuelle</p> <p>2.3.1.b. Valoriser les actions en faveur d'une meilleure information et un accompagnement des locataires et des bailleurs existants et les développer</p> <p>2.3.1.c. Cibler tous les publics en besoin d'information en matière de logement et d'habitat</p> <p>2.3.1.d. Mettre en place une large collaboration entre les associations spécialisées en matière de logement et les acteurs en charge de la politique de l'habitat et du logement</p> <p>2.3.1.e. Favoriser l'information des propriétaires privés sur les aides de l'amélioration de l'habitat</p>	<p>2.3.2.a. Renforcer la valorisation du quartier par ses habitants</p> <p>2.3.2.b. Permettre à certaines familles de stopper leur parcours de « nomades précaires »</p>	<p>2.3.3.a. Communiquer sur les dispositifs et aides financières existants</p> <p>2.3.3.b. Initier une étude pré-opérationnelle d'OPAH ou OPAH RU sur Anduze et les faubourgs d'Alès</p> <p>2.3.3.c. Sensibiliser et accompagner les locataires sur leurs droits à un logement décent</p>	<p>2.3.4.a. Identifier les situations</p> <p>2.3.4.b. Mettre en place les dispositifs légaux (CAF, DDTM avec appui Agglomération)</p>	<p>2.3.5.a. Concernant la politique de peuplement, donner de la lisibilité face à la situation actuelle et son évolution afin de définir les modalités d'actions</p> <p>2.3.5.b. Aller vers une production diversifiée de produits de logements dans chaque opération immobilière (outils PLU, objectifs PLH)</p>
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur propose une action permettant une meilleure information des locataires et des temps d'échanges avec les propriétaires Pour le parc privé, des actions permettant de mobiliser et de fédérer les propriétaires seront encouragées 	<p>L'opérateur propose des actions visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Valoriser les personnes « heureuses dans leur logement » Accompagner les personnes dans l'appropriation de leur logement Développer des actions d'auto-rénovation ou d'embellissement propices à favoriser l'appropriation de l'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur renforce les connaissances sur la qualité du parc privé et de son occupation par la création d'un observatoire sur les quartiers ciblés et d'un diagnostic pré-opérationnel d'OPAH RU à Anduze Il lance des actions et mobilisent les dispositifs adaptés dans les quartiers et ilots repérés et sensibilisent les propriétaires concernés Il mobilise et coordonne les acteurs concernés 	<p>DISPOSITIF NPNRU</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur mène une étude sur l'occupation du parc public afin d'aller vers une charte de peuplement et une conférence intercommunale du logement L'opérateur utilise les outils du PLU pour diversifier l'offre de logements dans les programmes neufs L'opérateur se concerta avec les habitants sur les projets et les actions publiques dans les secteurs concernés

EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type d'actions mises en place • Nombre de participants et typologie (F/H) • Amélioration des échanges 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction • Nombre d'années passées dans le logement 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan d'OPAH • Bilan PIG « habiter mieux » • Mise en place d'un observatoire du parc privé • Bilan PLHI • Suivi CAF sur logement décents 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de signalements (non décence, insalubrité, péril) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de logements • Evolution de l'offre de logements • Evolution de l'occupation sociale des logements
-------------------------------	---	---	--	--	---

2. HABITAT ET CADRE DE VIE

2.3. AGIR SUR L'HABITAT

OBJECTIF OPERATIONNEL	2.3.6. FAVORISER LA MIXITE SOCIALE LORS DE L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS	2.3.7. ETENDRE LE CENTRE VILLE	2.3.8. CONTRIBUER A LA TRANSITION ENERGETIQUE	2.3.9. EMBELLIR LE QUARTIER EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS
ORIENTATIONS	2.3.6.a. Veiller à la transparence de l'attribution des logements		2.3.8.a. Mettre en œuvre la collaboration entre les acteurs dans un lieu unique pour favoriser la lutte contre la précarité énergétique 2.3.8.b. Mobiliser les ménages avec l'objectif d'informer, de sensibiliser mais aussi d'accompagner dans le « passage à l'acte » en matière d'économie d'énergie et de changement des habitudes	Cf. objectif opérationnels 2.2.2 et 2.2.6
CAHIER DES CHARGES	DISPOSITIF NPNRU	DISPOSITIF NPNRU	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un lieu type « maison du logement » pour travailler en lien avec les habitants, les associations et les bailleurs et les distributeurs d'énergie • L'opérateur mettra en place des actions de sensibilisation, de mobilisation et d'information sur les gestes économes, à destination des habitants 	
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques INSEE 		<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic énergétique (DPE) • Nombre de logements • Consommation des ménages (échantillons, groupes mobilisés) 	

3.3 Emploi et développement économique

3. EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				
3.1. ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION				
OBJECTIF OPERATIONNEL	3.1.1. METTRE EN RESEAU LES ACTEURS DE L'EMPLOI, DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LES ACTEURS ECONOMIQUES	3.1.2. AMELIORER LA LISIBILITE ET LA COMMUNICATION SUR LES OFFRES D'EMPLOIS ET DE FORMATIONS EXISTANTES	3.1.3. METTRE EN PLACE DES ACCOMPAGNEMENTS DE PARCOURS INDIVIDUALISES VERS ET DANS L'EMPLOI : DEMARCHES D'ACCES AUX STAGES ET A L'EMPLOI, SAVOIR ETRE / CODES DE L'ENTREPRISE, CREATION D'ENTREPRISE, RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES ENTREPRISES LOCALES, CHARTE ENTREPRISES ET QUARTIERS,...	3.1.4. PROLONGER LA DYNAMIQUE DES CLAUSES D'INSERTION PROFESSIONNELLES
	HORS APPEL A PROJET	HORS APPEL A PROJET		
ORIENTATIONS	<p>3.1.1.a. Dans le cadre de la création de la commission thématique Dév Eco et Emploi : apporter de la lisibilité au fonctionnement global du circuit institutionnel de l'emploi et aux actions de chaque partenaire institutionnel et y associer les associations et les conseils citoyens</p> <p>Commissions existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SPEP (DIRECCTE) • SPEP technique (DIRECCTE) • Réunions thématiques MDE • Comités entre acteurs – accords cadres (MLJ / Pôle Emploi) • AIO (accueil information orientation) (Conseil Régional) • Comités de pilotage et techniques du PLIE • Comités techniques Emploi des Jeunes (MLJ / Pôle Emploi) • Comité technique d'animation de l'IAE (Pôle Emploi) 	<p>3.1.2.a. Mettre en place des actions d'information et d'accompagnement sur les dispositifs et outils existants liés à l'emploi et à la formation</p> <p>3.1.2.b. Développer les connaissances sur les droits du travail</p>	<p>3.1.3.a. Mettre en place un accompagnement vers et dans l'entreprise</p> <p>3.1.3.b. Proposer des actions innovantes de mise en relation entreprises – demandeurs d'emploi</p> <p>3.1.3.c. Développer l'entrée sur les dispositifs d'apprentissage</p> <p>3.1.3.d. Développer la charte « entreprises et quartiers » sur les QPV</p> <p>3.1.3.e. Développer un club de recherche d'emploi dans chaque quartier prioritaire ou inter-quartier</p> <p>3.1.3.f. Proposer des actions liées au savoir-être et au code de l'entreprise</p> <p>3.1.3.g. Accompagner à la levée des freins à l'emploi (exemple : savoirs de bases, mobilité...)</p>	<p>3.1.4.a. Proposer la mise en oeuvre un chantier d'insertion</p>
CAHIER DES CHARGES		<ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur assure une bonne connaissance et compréhension par les acteurs associatifs présents sur le terrain, de l'ensemble des supports qui permettent l'accès aux offres d'emploi et à l'offre de formation et ceci en coordination avec les services de Pole emploi, Mission Locale et MDE • Il met en place des actions d'accompagnement • Il peut re-décliner les commissions thématiques existantes 	<p>LES ACTIONS ENGAGEES DANS LE CADRE DE CET OBJECTIF OPERATIONNEL DEVRONT OBLIGATOIREMENT ETRE COMPLEMENTAIRES ET VALIDEES PAR LES OPERATEURS INSTITUTIONNELS (POLE EMPLOI, MISSION LOCALE ET/OU MDE)</p> <p>POUR LES IMMERSIONS EN ENTREPRISES PAR DES ORGANISMES NON PRESCRIPTEURS, OBLIGATION DE RENCONTRER POLE EMPLOI OU LA MISSION LOCALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur vise l'autonomie des demandeurs d'emplois • L'opérateur facilite les liens avec les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur rencontre en amont la DIRECCTE et Le Conseil Départemental

<p>EVALUATION INDICATEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises impliquées dans le projet • Nombre d'organismes de formation et d'orientation • Nombre de personne participantes / salariés (F/H) • Nombre de mise en relation • Nombre de décisions / plans d'actions issus de réunions • Evaluation qualitative et quantitative en fonction des plans d'actions sur un même modèle (éléments chiffrés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions organisées • Nombre et profil des participants (F/H) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes et typologie bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement vers et dans l'emploi (F/H) • Indicateurs de mobilité géographique • Nombre de sorties positives d'un dispositif d'accompagnement vers et dans l'emploi (F/H) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et typologie de personnes recrutées (F/H)
---	--	--	---	--

3. EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.1. ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

OBJECTIF OPERATIONNEL	3.1.5. SOUTENIR LES FAMILLES MONOPARENTALES : MODES DE GARDE	3.1.6. FAVORISER LA CONNAISSANCE, LE REPERAGE ET LA LUTTE CONTRE LES PHENOMENES DE DISCRIMINATION	3.1.7. VALORISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS REUSSIS DES PERSONNES ISSUES DES QUARTIERS	3.1.8. ACCOMPAGNER LES PUBLICS SUR LA POLYVALENCE PROFESSIONNELLE (PLURIACTIVITE, SAISONNALITE)
<p>ORIENTATIONS</p>	<p>3.1.5.a. Initier une étude-action sur des modes de garde spécifiques à l'heure, à la journée pour des motifs de recherche d'emploi au sein des QPV (pistes d'actions : créer un forum des besoins et des offres en lignes destinés aux partenaires, modes de garde alternatifs...)</p> <p>3.1.5.b. Pérenniser les solutions mises en œuvre sur le territoire</p>	<p>3.1.6.a. Sensibiliser et informer le public des quartiers en recherche d'emploi sur les moyens de repérer et de lutter contre les phénomènes de discrimination</p>	<p>3.1.7.a. Repérer les parcours professionnels réussis des personnes issues des QPV</p> <p>3.1.7.b. Mettre en place des actions de valorisation des parcours professionnels réussis des personnes issues des QPV</p>	<p>3.1.8.a. Initier des actions permettant le transfert de compétence et les multi-compétences</p> <p>3.1.8.b. Favoriser le repérage des entreprises ayant des saisonnalités complémentaires ou proposant un complément d'activité pour un temps partiel sur un territoire</p>
<p>CAHIER DES CHARGES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur soutient les structures dans l'élaboration de plans d'actions communs • L'opérateur optimise les moyens spécifiques pour les personnes hébergées en centre d'hébergement • L'opérateur veille à assurer des rencontres entre structures 	<ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur oriente les habitants vers les dispositifs existants luttant contre les phénomènes de discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur construit son projet en partenariat étroit avec pole emploi, la mission locale et les CFA (etc.) notamment sur le repérage des publics 	<p>LE TRAVAIL EN COMPLEMENTARITE ET TRANSPARENCE AVEC LES EQUIPES DEDIEES ENTREPRISES A POLE EMPLOI EST INDISPENSABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'opérateur recense les acteurs et dispositifs sur le territoire • Il propose un accompagnement et un suivi dans l'emploi • Impulser les groupements d'employeurs
<p>EVALUATION INDICATEURS</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'orientations • Nombre de personne sensibilisée à cette thématique et typologie (F/H) • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes repérés (F/H) • Nombre d'actions réalisées • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes accompagnées et typologie (F/H) • Nombre d'actions mises en place • Nombre d'entreprises rencontrées et intéressées • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence...

3. EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.2. PERMETTRE AUX HABITANTS D'ACQUERIR DES COMPETENCES

OBJECTIF OPERATIONNEL	3.2.1. METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LA FORMATION ET LA QUALIFICATION NOTAMMENT DES PUBLICS PRIORITAIRES HORS APPEL A PROJET	3.2.2. MOBILISER LES DISPOSITIFS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE DROIT COMMUN PRE-QUALIFIANTS ET QUALIFIANTS HORS APPEL A PROJET	3.2.3. METTRE EN PLACE DES PARTENARIATS DE FORMATION ET DE QUALIFICATION ENTRE LES ENTREPRISES / ORGANISMES DE FORMATION ET LES JEUNES ET LES HABITANTS DU QUARTIER HORS APPEL A PROJET
ORIENTATIONS	3.2.1.a. Mettre en place des actions d'information et d'accompagnement sur les dispositifs et outils existants liés à la formation	suggestions de besoins des acteurs locaux	Cf. objectif opérationnel 3.1.1
CAHIER DES CHARGES	POLE EMPLOI, LA MISSION LOCALE ET LES AUTRES ACTEURS ORGANISANT DES INFORMATIONS POURRAIENT POINTER L'ENSEMBLE DES ACTIONS QU'ILS MENENT SUR LA FORMATION ET LA QUALIFICATION DES PUBLICS PRIORITAIRES		
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de sensibilisation • Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 		

3. EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.3. DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL

OBJECTIF OPERATIONNEL	3.3.1. FAVORISER OU METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE INCITATIVE POUR L'INSTALLATION DE NOUVELLES ACTIVITES	3.3.2. ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS LOCAUX	3.3.3. SOUTENIR LES INITIATIVES DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	3.3.4. DEVELOPPER UNE OFFRE D'EMPLOIS EN LIEN AVEC L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES QUARTIERS	3.3.5. RENFORCER L'ACTIVITE TOUT AU LONG DE L'ANNEE : PLURIACTIVITE, ANIMATIONS, ...	3.3.6. VALORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AUTOUR DE L'ARTISANAT ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX
ORIENTATIONS	<p>3.3.1.a. Initier une étude-action pour repérer les outils existants et voir le transfert d'adaptation au sein des QPV</p> <p>3.3.1.b. Repérer et soutenir les porteurs de projet des QPV</p>	<p>3.3.2.a. Proposer un accompagnement et un suivi renforcé et personnalisé des auto-entrepreneurs et entrepreneurs des QPV</p>	<p>3.3.3.a. Mettre en place une action d'accompagnement des associations du quartier</p> <p>3.3.3.b. Favoriser le développement d'associations</p>	<p>3.3.4.a. Favoriser le développement des structures de l'Economie Sociale et Solidaire</p>	<p>3.3.5.a. Initier une réflexion sur le développer des groupements d'employeurs des QPV afin de pallier aux problématiques de saisonnalité</p>	<p>3.3.6.a. Repérer les publics possédant des savoir-faire artisanaux</p> <p>3.3.6.b. Conduire une action avec des habitants des QPV possédant des savoir-faire artisanaux et étudier la possibilité de débouchés économiques</p> <p>3.3.6.c. Mettre en place des actions de communication autour des savoir-faire locaux et artistiques (ex : poterie d'Anduze)</p>
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur doit intégrer les membres du SPEP technique 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur doit intégrer les membres du comité technique emploi 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur favorise le développement de nouvelles associations intervenant sur la thématique de l'emploi et du développement économique Dans le cadre d'associations déjà existantes, l'opérateur veille à maintenir et à favoriser la création d'emplois 			<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur développe le réseau L'opérateur propose de faire découvrir les artisanats et les savoir-faire locaux
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Production de l'étude Propositions Nombre de porteurs de projet repérés et/ou soutenus (F/H) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'auto-entrepreneurs et entrepreneurs rencontrés et leur suivi (F/H) Nombre d'orientations 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures accompagnées Nombre d'emplois pérennisés (F/H) Nombre de nouvelles associations créées 		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employeurs rencontrés, sensibilisés, intéressés... 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'habitants possédant un savoir-faire artisanal ou artistique (F/H) Nombre et typologie des actions de valorisation Nombre d'accompagnement sur la création d'activités de savoir-faire locaux et artisanat (F/H)

3.4 Valeurs de la République et citoyenneté

4. VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET CITOYENNETE

4.1. RENDRE LISIBLE L'ACTION PUBLIQUE

OBJECTIF OPERATIONNEL	4.1.1. COMMUNIQUER SUR LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE LA REPUBLIQUE, LES DROITS ET LES DEVOIRS DES CITOYENS	4.1.2. VALORISER L'IMAGE DES METIERS DES ACTEURS PUBLICS (ECOLES, FORCES DE L'ORDRE, POMPIERS,...)	4.1.3. IMPLANTER DES EQUIPEMENTS OU DES ACTIVITES DE SERVICES DE PROXIMITE (SANTE, ...)	4.1.4. FAVORISER LE REPERAGE DES REPRESENTANTS LOCAUX DES SERVICES PUBLICS
ORIENTATIONS	<p>4.1.1.a. Mettre en place des actions de sensibilisation sur le fonctionnement des instances et de la citoyenneté</p> <p>4.1.1.b. Créer des conseils de quartier des enfants (ex : conseil municipal des enfants)</p> <p>4.1.1.c. Travailler en réseau, notamment avec les établissements scolaires</p> <p>4.1.1.d. Organisation de rencontres, d'échanges et de débats sur des thèmes liés aux valeurs de la République</p> <p>4.1.1.e. Accompagner les initiatives citoyennes</p>	<p>4.1.2.a. Permettre de voir de l'intérieur le fonctionnement des institutions</p> <p>4.1.2.b. Mettre en place des actions de valorisation des métiers des acteurs publics</p>	<p>4.1.3.a. Recueillir les besoins des habitants en matière d'équipements et d'activités de service de proximité lors des conseils citoyens</p> <p>4.1.3.b. Favoriser la connaissance et l'utilisation des structures de soin et de prévention du bassin sanitaire (accessibilité, mobilité)</p> <p>4.1.3.c. Encourager les installations de professionnels de santé sur les QPV ou à proximité et le développement de consultations délocalisées</p>	<p>4.1.4.a. Mettre en place des permanences des représentants locaux des services publics au sein des structures existantes et organisation de rencontre auprès du public via les associations</p> <p>4.1.4.b. Créer des documents de communication à destination du public adaptés, illustrés faciles d'utilisation, diffusés via les associations et les conseils citoyens (Cartographie/ répertoire / affiches des acteurs...)</p>
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur met en place des actions autour des valeurs de la République en réponse aux attentes exprimées par les habitants L'opérateur propose des actions en lien étroit avec les conseils citoyen d'Alès Agglomération, les associations et les structures existantes 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur veille à ouvrir les actions de valorisation des métiers à tous les publics (scolaires, jeunes et habitants) L'opérateur est proche des services de la ville et fait le lien avec le CLSPD 		<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur travaille en partenariat avec les associations et partenaires du territoire L'opérateur s'appuie sur la Maison du Projet
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type d'actions mises en place Nombre de participants et typologie (F/H) Nombre de partenaires Taux d'inscription des publics QPV sur les listes électorales Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type d'actions mises en place Nombre participants et typologie (F/H) Evolution des représentations Baisse des incivilités Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du niveau de service dans les quartiers Satisfaction des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type d'actions et type Nombre de participants et typologie (F/H) Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence...

4. VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET CITOYENNETE

4.2. FAVORISER ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CITOYENNES

OBJECTIF OPERATIONNEL	4.2.1. RENFORCER LES STRUCTURES D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	4.2.2. ACCOMPAGNER LES INITIATIVES ET LES PROJETS PROMOUVANT LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE	4.2.3. ACCOMPAGNER LES PROJETS DE VALORISATION DE LA MEMOIRE DES QUARTIERS	4.2.4. ORGANISER DES JOURNEES CITOYENNES POUR L'ENTRETIEN ET L'EMBELLEMENT DES QUARTIERS
ORIENTATIONS	<p>4.2.1.a. Proposer une méthode interactive qui permet aux bénéficiaires de devenir très vite opérationnels</p> <p>4.2.1.b. Proposer au public étranger ne maîtrisant pas le français oral et/ou écrit (primo-arrivants, demandeurs d'asile...) une formation de français langue étrangère et d'accès aux savoirs de base qui les rendraient autonomes et leur permettraient de réussir leur intégration/insertion</p> <p>4.2.1.c. Multiplier les espaces d'interactions avec l'environnement extérieur</p>	<p>4.2.2.a. Introduire une consonance, une orientation citoyenne aux actions existantes</p> <p>4.2.2.b. Permettre une ouverture et connaissance des autres pays, autres cultures, autres systèmes (condition des femmes, systèmes politiques, régimes sociaux...)</p> <p>4.2.2.c. Mettre en place un accompagnement par les pairs</p> <p>4.2.2.d. Promouvoir l'engagement associatif</p> <p>4.2.2.e. Valoriser les initiatives citoyennes</p>	<p>4.2.3.a. Créer des actions de présentation et d'échanges sur la mémoire des QPV</p> <p>4.2.3.b. Sensibiliser les plus jeunes et nouveaux arrivants à l'histoire du quartier</p>	<p>4.2.4.a. Mettre en place des marches exploratoires dans les QPV (via conseils citoyens) associant les habitants, les services proximité, urbanisme, rénovation urbaine, police...</p> <p>4.2.4.b. Mobiliser les habitants des QPV pour participer à des actions de valorisation et d'embellissement de leur quartier</p> <p>4.2.4.c. Créer une campagne d'affichage réalisée par les habitants, les associations</p>
CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur veille à apporter des réponses pour des publics qui ne relèvent pas de structures existantes L'opérateur veille à participer au repérage et à la sensibilisation des personnes ne parlant pas le français <p style="text-align: center;">DISPOSITIFS REGIONAUX DE LUTTE CONTRE ILLETTRISME, SOUS RESERVE DE L'ELIGIBILITE DES DOSSIERS AUX PROGRAMMES REGIONAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur veille mettre en place des actions fédératrices et mixtes Il s'assurera du rayonnement de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur bénévole implique les habitants du quartier en lien avec les conseils citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> L'opérateur associe les habitants et veillera à la bonne appropriation par les habitants dans le cadre de ces actions L'opérateur veille à sensibiliser les habitants au développement durable Il promeut le civisme
EVALUATION INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants aux actions et typologie (F/H) Nombre et type d'actions mise en place Evolution de la maîtrise de la langue Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type d'actions mise en place Nombre de participants et typologie (F/H) Nombre d'habitants engagés dans les associations Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation de l'histoire des quartiers Nombre et type d'actions mises en place Nombre de participants et typologie (F/H) Nombre d'habitants participant aux actions (F/H) Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence... 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type d'actions mises en place Propreté du quartier Nombre de participants aux journées / actions et typologie (F/H) Evolution des comportements individuels Bilan moral de l'action, photographies, feuille de présence...

